

**ASSOCIATION LYCEE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL PRIVE
SAINT VINCENT DE PAUL**

4 rue Marie Douchet

57 440 ALGRANGE

*Inscrite au registre des associations de Hayange
Sous le volume 11 folio 414*

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Comptes annuels - Exercice clos le 31 Août 2018

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION LYCEE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL PRIVE SAINT VINCENT DE PAUL

4 rue Marie Douchet

57 440 ALGRANGE

*Inscrite au registre des associations de Hayange
Sous le volume 11 folio 414*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018

A l'assemblée générale de l'Association du lycée technique et professionnel privé Saint-Vincent de Paul,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association du lycée technique et professionnel privé Saint-Vincent de Paul relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les ressources de votre association contiennent deux postes significatifs : les forfaits versés par l'état et les collectivités locales ainsi que la scolarité facturée aux familles.
- D'une manière générale votre association reçoit différents types de financements à affecter en fonction des emplois à réaliser. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables significatifs suivis par l'association et des informations mentionnées dans l'annexe et le rapport de gestion, nous nous sommes assurés de l'exhaustivité des produits issus de la contribution familiale et des forfaits versés par l'état et les collectivités locales en nous basant sur les effectifs de l'établissement et les tarifs pratiqués ainsi que les forfaits publiés au niveau national et régional.

De même, nous nous sommes assurés de la bonne affectation des différents financements qui vous ont été octroyés sur l'exercice en consultant les conventions relatives aux investissements réalisés et en les rapprochant des investissements concernés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale appelé à statuer sur les comptes

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

CP

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

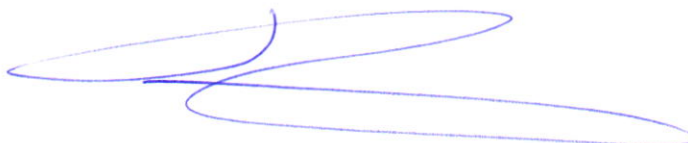
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à METZ,
Le 11 mars 2019

Pour la SARL ABEIX



Christophe PETITJEAN
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION LYCEE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL PRIVE SAINT VINCENT DE PAUL

4 rue Marie Douchet

57 440 ALGRANGE

*Inscrite au registre des associations de Hayange
Sous le volume 11 folio 414*

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à METZ,
Le 11 mars 2019

Pour la SARL ABEIX



Christophe PETITJEAN
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2018	Net au 31/08/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 912	9 912		
Immobilisations corporelles	11 685 933	6 390 914	5 295 019	5 107 376
Immobilisations financières	1 500		1 500	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 697 345	6 400 826	5 296 519	5 107 376
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises	3 521		3 521	6 547
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	62 480	38 935	23 545	29 958
Autres	135 773		135 773	4 592
Valeurs mobilières de placement	2 986 114		2 986 114	2 818 335
Disponibilités (autres que caisse)	1 183 134		1 183 134	829 467
Caisse	1 287		1 287	1 130
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 372 309	38 935	4 333 374	3 690 028
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	20 479		20 479	10 147
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	20 479		20 479	10 147
TOTAL GENERAL	16 090 132	6 439 761	9 650 371	8 807 550

Legs nets à réaliser :

acceptés par les organes statutairements compétents
 autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :



Bilan passif

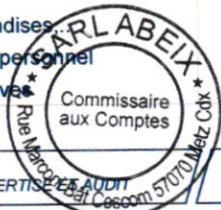
	au 31/08/2018	au 31/08/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 552 472	1 482 233
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	225 470	246 237
Report à nouveau	3 957 126	3 710 889
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	5 735 068	5 439 359
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	395 021	193 715
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	1 578 379	1 675 973
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	7 708 469	7 309 046
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	34 604	30 227
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	1 398 523	1 073 877
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	37 514	20 580
Fournisseurs et comptes rattachés	378 451	259 834
Autres	90 022	94 033
TOTAL DETTES	1 904 510	1 448 324
Produits constatés d'avance	2 788	19 952
TOTAL GENERAL	9 650 371	8 807 550

(1) Dont à plus d'un an (a)	1 267 261
Dont à moins d'un an (a)	602 523
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	



Compte de résultat OGEC

	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	%	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Salaires et Traitements	462 275,55	25,96	459 918,76	25,79	2 356,79	0,51
Charges sociales	186 902,48	10,49	182 243,65	10,22	4 658,83	2,56
Impôts et taxes sur rémunérations	19 009,15	1,07	21 939,50	1,23	-2 930,35	-13,36
COÛT DU PERSONNEL	668 187,18	37,52	664 101,91	37,24	4 085,27	0,62
Prestations de services	307 265,73	17,25	317 191,27	17,79	-9 925,54	-3,13
Energies et fluides	72 524,92	4,07	73 631,89	4,13	-1 106,97	-1,50
Matières, fournitures et petits matériels	69 126,02	3,88	74 035,78	4,15	-4 909,76	-6,63
Achats de marchandises			1 820,91	0,10	-1 820,91	-100,00
Variation de stock de marchandises	3 026,43	0,17	5 465,38	0,31	-2 438,95	-44,63
CONSOMMATIONS	451 943,10	25,38	472 145,23	26,47	-20 202,13	-4,28
Loyers immobiliers	205 761,23	11,55	206 886,05	11,60	-1 124,82	-0,54
Locations mobilières	9 097,67	0,51	8 984,72	0,50	112,95	1,26
Entretien et réparations immobilières	11 664,09	0,65	8 566,40	0,48	3 097,69	36,16
Entretien et réparations des matériels	14 000,72	0,79	10 998,48	0,62	3 002,24	27,30
Contrats de maintenance	25 581,73	1,44	21 586,43	1,21	3 995,30	18,51
Primes d'assurances	12 324,06	0,69	13 146,28	0,74	-822,22	-6,25
Documentation et divers	4 955,20	0,28	308,16	0,02	4 647,04	NS
SERVICES EXTERIEURS	283 384,70	15,91	270 476,52	15,17	12 908,18	4,77
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	29 890,90	1,68	28 787,48	1,61	1 103,42	3,83
Informations, publications	11 431,72	0,64	10 100,55	0,57	1 331,17	13,18
Transports bians, élèves et personnel	2 859,21	0,16	4 553,82	0,26	-1 694,61	-37,21
Déplacements, missions, réceptions	25 391,93	1,43	21 235,09	1,19	4 156,84	19,58
Frais de PTT et services bancaires	16 683,63	0,94	15 438,52	0,87	1 245,11	8,06
Cotisations et divers	32 906,50	1,85	33 806,76	1,90	-900,26	-2,66
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	119 163,89	6,69	113 922,22	6,39	5 241,67	4,60
Impôts et taxes	23 909,00	1,34	23 364,30	1,31	544,70	2,33
Autres charges	12 122,82	0,68	173,64	0,01	11 949,18	NS
Charges financières	16 479,72	0,93	14 754,27	0,83	1 725,45	11,69
Amortissements et provisions	416 732,66	23,40	415 422,87	23,29	1 309,79	0,32
AUTRES COUTS	469 244,20	26,35	453 715,08	25,44	15 529,12	3,42
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 991 923,07	111,84	1 974 360,96	110,71	17 562,11	0,89
Participation des familles : enseignement	373 907,40	20,99	364 311,12	20,43	9 596,28	2,63
Participation ds famille : restauration	358 266,05	20,12	358 345,66	20,09	-79,61	-0,02
Participation des familles : hébergement	28 490,30	1,60	31 190,18	1,75	-2 699,88	-8,66
Rabais, remises et réductions aux familles	-58 790,28	-3,30	-54 141,11	-3,04	-4 649,17	8,59
PARTICIPATION DES FAMILLES	701 873,47	39,41	699 705,85	39,23	2 167,62	0,31
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT						
Subventions d'exploitation	1 036 278,96	58,18	1 039 466,47	58,28	-3 187,51	-0,31
SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 036 278,96	58,18	1 039 466,47	58,28	-3 187,51	-0,31
Ventes de produits, marchandises	22 746,94	1,28	25 636,21	1,44	-2 889,27	-11,27
Prestations dans l'intérêt du personnel	10 048,60	0,56	8 109,50	0,45	1 939,10	23,91
Prestations annexes aux élèves	10 064,80	0,57	9 764,85	0,55	299,95	3,07



Compte de résultat OGEC

	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	%	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	42 860,34	2,41	43 510,56	2,44	-650,22	-1,49
Dons manuels			737,40	0,04	-737,40	-100,00
Remboursement de frais	2 520,00	0,14	150,00	0,01	2 370,00	NS
Valorisation des loyers	200 000,00	11,23	200 179,13	11,22	-179,13	-0,09
Autres produits de gestion courante	11 486,17	0,64	36 164,59	2,03	-24 678,42	-68,24
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURAN	214 006,17	12,02	237 231,12	13,30	-23 224,95	-9,79
Produits financiers	105 927,58	5,95	101 441,77	5,69	4 485,81	4,42
Reprises et Transferts de charge	34 185,07	1,92	18 975,70	1,06	15 209,37	80,15
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2 135 131,59	119,88	2 140 331,47	120,01	-5 199,88	-0,24
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT	143 208,52	8,04	165 970,51	9,31	-22 761,99	-13,71
Produits exceptionnels	110 909,11	6,23	106 207,22	5,96	4 701,89	4,43
Charges exceptionnelles	3 673,59	0,21	3 572,30	0,20	101,29	2,84
Résultat exceptionnel	107 235,52	6,02	102 634,92	5,75	4 600,60	4,48
Impôts sur les bénéfices	24 974,00	1,40	22 368,00	1,25	2 606,00	11,65
EXCEDENT OU DEFICIT	225 470,04	12,66	246 237,43	13,81	-20 767,39	-8,43
Contribution volontaires en nature						
Total des produits -Contrib.volontaires						
Total des charges -Contrib.volontaires						



COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Annexe



Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Tableau de variation des fonds associatifs	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Subventions d'exploitation	x		
- Fonds dédiés sur subventions		x	
- Résultat financier		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Analyse du résultat			
- Tableau des effectifs	x		
- Rémunération des dirigeants		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Contributions volontaires	x		
- Suivi des legs et donations		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public		x	



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'école :
LTPP ST VINCENT DE PAUL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 9 650 371 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 225 470 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/10/2018 par les dirigeants de l'école.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et au plan comptable particulier des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 7 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans



Règles et méthodes comptables

* Mobilier :

- Matériel scolaire : 3 à 10 ans
- Mobilier scolaire : 5 à 10 ans
- Matériel coiffure / esthétique : 5 à 10 ans
- Matériel de cuisine : 5 à 10 ans
- Matériel, mobilier CDI : 5 à 10 ans
- Matériel Batiement A : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,45 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2017



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 317		11 405	9 912
Immobilisations incorporelles	21 317		11 405	9 912
- Terrains	36 415			36 415
- Constructions sur sol propre	1 257 634			1 257 634
- Constructions sur sol d'autrui	7 436 321			7 436 321
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	1 407 043	571 599	33 165	1 945 477
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 439	2 615		12 054
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	742			742
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	810 025	57 917	182 705	685 237
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	362 473	503 287	553 707	312 053
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 320 092	1 135 418	769 577	11 685 933
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		1 500		1 500
Immobilisations financières		1 500		1 500
ACTIF IMMOBILISE	11 341 409	1 136 918	780 982	11 697 345



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 135 418	1 500	1 136 918
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 135 418	1 500	1 136 918
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		553 707		553 707
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	11 405	215 870		227 275
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	11 405	769 577		780 982



Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Parc immobilier

Régime juridique d'utilisation des locaux

	Date de conclusion	Date d'échéance
Location Gymnase Convention "Etincelle"	21/09/2002	21/09/2999

Description du parc mis à disposition de l'OGEC :

- Voir plan cadastral annoté

Evolution de l'utilisation de ce parc :

- Pour les besoins scolaires : Voir plan cadastral annoté

- Autres utilisations ou mises à disposition : Voir plan cadastral annoté

Un gymnase fait l'objet d'une convention de location "convention étincelle" signée en date du 21/09/2002 et comptabilisé pour un montant de 5.761€ sur l'exercice 2017/2018.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 317		11 405	9 912
Immobilisations incorporelles	21 317		11 405	9 912
- Terrains	13 548			13 548
- Constructions sur sol propre	947 435	20 020		967 455
- Constructions sur sol d'autrui	3 490 535	289 632		3 780 167
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 031 393	54 906	33 165	1 053 134
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 193	907		5 101
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	162	148		310
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	725 451	27 403	181 654	571 199
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 212 716	393 017	214 820	6 390 914
ACTIF IMMOBILISE	6 234 033	393 017	226 225	6 400 826



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 220 232 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 500		1 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	62 480	62 480	
Autres	135 773	135 773	
Charges constatées d'avance	20 479	20 479	
Total	220 232	218 732	1 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS A RECEVOIR	24 353
Total	24 353

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
Parts sociales B CCM	1,00	52 114,00	52 114,00	52 114,00	
				52 114,00	



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	38 129	19 339	18 533	38 935
Total	38 129	19 339	18 533	38 935
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		19 339	18 533	
Financières				
Exceptionnelles				



Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	460 537			460 537
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées	1 021 696	70 239		1 091 935
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	1 482 233	70 239		1 552 472
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées	193 715	271 546	70 239	395 021
Total fonds avec droit reprise	193 715	271 546	70 239	395 021
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	3 710 889	246 237		3 957 126
Résultat de l'exercice	246 237		20 767	225 470
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	1 675 973	4 430	102 023	1 578 379
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	7 309 046	592 453	193 030	7 708 469

Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables

Subventions dont le droit de reprise est levé : 1 091 935 euros

Subventions restantes avec droit de reprise : 395 021 euros

Voir tableau détaillé ci-après

Subventions amortissables

Subventions à l'origine : 2 533 533 euros

Subventions amorties : 955 154 euros



L'association a procédé à un amortissement des subventions inscrites dans les autres fonds associatifs et correspondant aux travaux d'agrandissement des biens immobiliers. Ces biens sont considérés comme non renouvelables par l'association, car :

- au terme du bail à construction, elle ne sera plus propriétaire,

Notes sur le bilan

- il lui serait impossible de procéder à nouveau à de tels investissements par elle-même, sans l'obtention de nouvelles subventions.

Voir tableau détaillé ci-après

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	30 227	4 377			34 604
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	30 227	4 377			34 604
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		4 377			
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 869 784 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 398 523	131 262	538 282	728 979
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	378 451	378 451		
Dettes fiscales et sociales	84 208	84 208		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 814	5 814		
Produits constatés d'avance	2 788	2 788		
Total	1 869 784	602 523	538 282	728 979
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	433 067			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	108 563			
(**) Dont envers les associés				



Notes sur le bilan

Emprunts

Mouvements sur le capital au 31/08/2018

	Capital emprunté	Solde au 31/08/2018	Restant à moins d'un an	Restant de 1 à 5 ans	Restant à plus de 5 ans
EMPUNT CCM 19399547	1 150 000	928 563	73 166	301 845	553 552
EMPRUNT CCM 19399559	400 000	365 137	38 435	158 038	168 663
EMPRUNT CCM 19399563 (en cours de déblocage)	200 000	104 105	19 043	78 299	6 764
TOTAL	1 750 000	1 397 805	130 644	538 182	728 979

Mouvements sur les intérêts au 31/08/2018

	Capital emprunté	Rembst Exercice	Restant à moins d'un an	Restant de 1 à 5 ans	Restant à plus de 5 ans
EMPUNT CCM 19399547	1 150 000	12 580	11 637	36 867	25 251
EMPRUNT CCM 19399559	400 000	3 621	3 828	11 016	3 914
EMPRUNT CCM 19399563 (en cours de déblocage)	200 000	126	1 049	2 069	16
TOTAL	1 750 000	16 327	16 514	49 951	29 181

Total des annuités au 31/08/2018

	Capital emprunté	Rembst exercice	Rembst à moins d'un an	Rembst de 1 à 5 ans	Rembst à plus de 5 ans
EMPUNT CCM 19399547	1 150 000	84 703	84 803	338 712	578 804
EMPRUNT CCM 19399559	400 000	38 485	42 264	169 055	172 577
EMPRUNT CCM 19399563 (en cours de déblocage)	200 000	1 703	20 092	80 367	6 779
TOTAL	1 750 000	124 891	147 158	588 134	758 160

Le montant des engagements des annuités à rembourser se monte à 1 493 452 euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.BIENS FACT.NON PAR	20 418
INTERETS COURUS	718
DETTES PROV.CONG.A PAYER	780
CH.SOC.DETTE CONG.A PAYER	322
AUTRES CHARGES SOCIALES A	3 812
ETAT AUTRES CHARGES A PAYE	15 706
Total	41 756

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

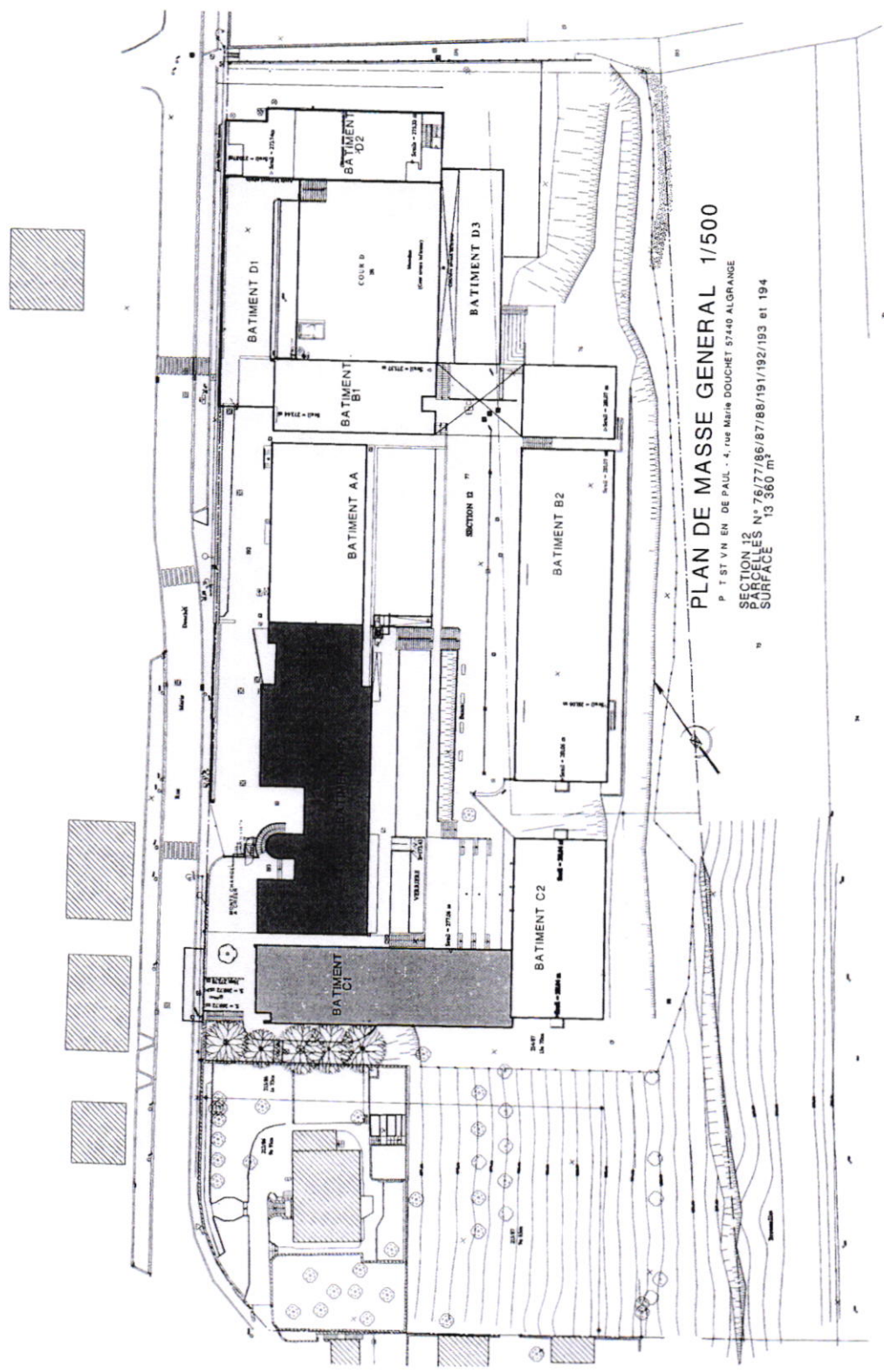
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANC	20 479		
Total	20 479		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANC	2 788		
Total	2 788		



plan cadastral



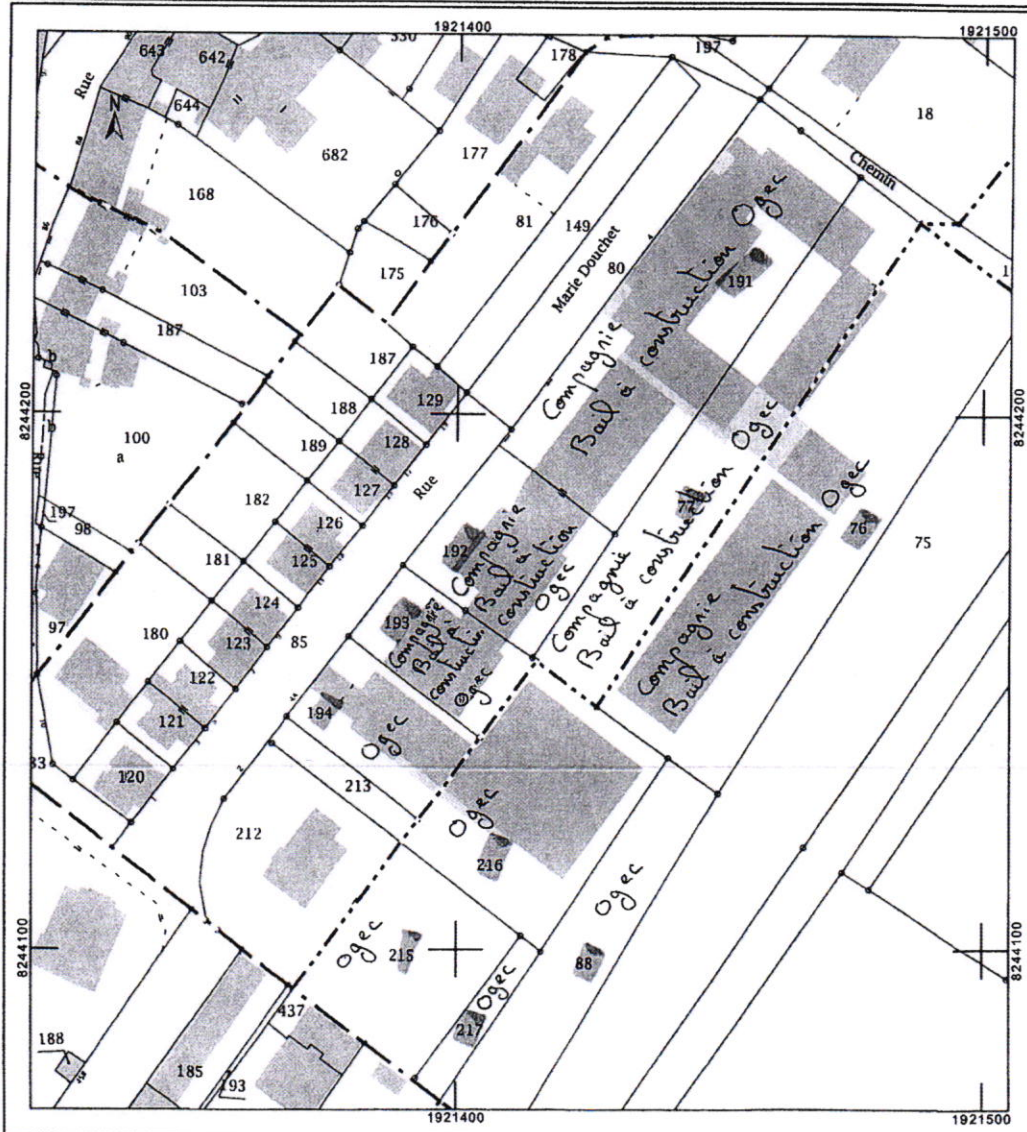
PLAN DE MASSE GENERAL 1/500

P. T. ST VH EN DE PAUL - 4, rue Marie DOUCHET 57440 ALGRANGE
 SECTION 12
 ALIÉNATIONS N° 76/77/86/87/88/191/192/193 et 194
 SURFACE 13 360 m²



plan cadastral

Département : MOSELLE Commune : ALGRANGE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Metz Centre d'affaires - 25, la Tannerie SAINT JULIEN LES METZ 57072 57072 METZ CEDEX 03 Tél. 03 87 39 93 93 - fax 03 87 39 93 50 cadif.metz@dgiip.finances.gouv.fr
Section : 12 Feuille : 000 12 01 Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 23/05/2017 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2016 Ministère de l'Économie et des Finances	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr	



Subventions avec droit de reprise

LTTP ST VINCENT DE PAUL ALGRANGE

Subventions

Code	Libellé	Date	Compte d'amortissement	Compte de dotation	Durée (mois)	Valeur	Cumul amorti	Dotations de l'exercice	Cumul	Reste à amortir
10362000 -	REGION SUBV INVEST AVEC DROIT DE REPRISE									
1	REGION LORRAINE-Mat Assis Mobilité réduite	09/09/2011	10362000	10262000	78	1 638,00	1 512,36	125,64	1 638,00	0,00
2	REGION LORRAINE Aménagment atelier coiffure	28/09/2012	10362000	10262000	72	6 288,00	5 240,00	1 048,00	6 288,00	0,00
3	REGION LORRAINE-Matériel Informatique	28/09/2012	10362000	10262000	60	6 895,00	6 895,00		6 895,00	0,00
4	REGION LORRAINE	31/08/2013	10362000	10262000	78	7 691,00	4 733,59	1 183,24	5 916,83	1 774,17
5	REGION LORRAINE	05/01/2005	10362000	10262000	60	3 328,00	1 996,82	665,62	2 662,44	665,56
6	REGION LORRAINE	29/05/2016	10362000	10262000	60	7 632,00	1 916,49	1 526,41	3 442,90	4 189,10
7	REGION LORRAINE	01/09/2015	10362000	10262000	240	7 082,00	708,20	354,10	1 062,30	6 019,70
8	REGION LORRAINE	04/07/2016	10362000	10262000	240	8 915,00	520,04	445,75	965,79	7 949,21
9	REGION LORRAINE	01/09/2015	10362000	10262000	60	725,00	290,00	145,00	435,00	290,00
10	REGION LORRAINE-Réfection toiture	30/06/2016	10362000	10262000	240	83 753,00	41 887,50	4 187,65	46 075,15	37 677,85
11	REGION LORRAINE-1/2-qp amortie	01/01/2011	10362000	10262000	60	923 756,37	923 756,37		923 756,37	0,00
11-A	REGION LORRAINE-2/2-qp à régulariser	01/09/2016	10362000	10262000	60	143 744,21	28 748,85	28 748,85	57 497,70	86 246,51
12	REGION LORRAINE-mat.Inform. et vidéoprojecteurs	01/12/2016	10362000	10262000	36	13 963,00	3 490,75	4 654,33	8 145,08	5 817,92
13	REGION LORRAINE-PPI 17-19 REHABILITATION ACCESS.PM	01/09/2017	10362000	10262000	120	271 546,00		27 154,60	27 154,60	244 391,40
						1 486 956,58	1 021 695,97	70 239,19	1 091 935,16	395 021,42
						1 486 956,58	1 021 695,97	70 239,19	1 091 935,16	395 021,42
							978 269,60	Compte 102620	1 091 935,11	
							43 426,37	Compte 103620		
								Ecart		
									0,05	
										395 021,46
										-0,04

Tableau Charlemagne



Suivi des subventions non liées

LTPP ST VINCENT DE PAUL

Exercice du 01/09/17 au 31/08/18 (12 mois)

Suivi des subventions non liées

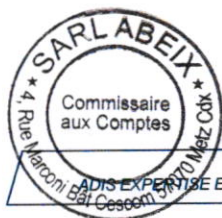
Code	Désignation	Date octroi	DJA	Montant	Antérieur	Dotation	Réintégration	Reste	Sortie
13100000 SUBV.REG.BATIMENT IERE TRA									
0000000482	REGION LORRAINE	21/09/1999		666 451,92	310 990,87	22 216,32		333 244,73	
Total du compte 13100000				666 451,92	310 990,87	22 216,32		333 244,73	
13100100 SUBV.REGION SATINENT 2EME									
0000000483	REGION LORRAINE	21/01/1999		746 117,20	308 951,57	24 870,36		412 295,27	
Total du compte 13100100				746 117,20	308 951,57	24 870,36		412 295,27	
13100200 SUBV.REGION SATINENT									
0000000484	REGION LORRAINE	13/07/2001		58 563,00	25 151,74	1 951,97		31 459,29	
Total du compte 13100200				58 563,00	25 151,74	1 951,97		31 459,29	
13100400 SUBV.REGION MUR DE SOUTENE									
0000000486	REGION LORRAINE	15/10/2010		206 213,08	68 737,68	10 310,66		127 164,74	
Total du compte 13100400				206 213,08	68 737,68	10 310,66		127 164,74	
13100700 SUB.REGION REHAB.EXTERNAT									
0000000487	REGION LORRAINE	17/12/2009		464 577,00	100 658,35	23 228,85		340 689,80	
Total du compte 13100700				464 577,00	100 658,35	23 228,85		340 689,80	
13100800 SUBV.REGION REHAB.LOCAUX									
0000000488	REGION LORRAINE	01/09/2015		347 147,00	34 714,70	17 357,35		295 074,95	
Total du compte 13100800				347 147,00	34 714,70	17 357,35		295 074,95	
13101000 SUBV.ASPECT SECURITAIRE CU									
0000000489	REGION LORRAINE	23/10/2014		40 034,00	3 925,56	2 001,70		34 106,74	
Total du compte 13101000				40 034,00	3 925,56	2 001,70		34 106,74	
13172000 SUBV.EQUIT AUTRES ENTREPRI									
0000000535	EDF - AIDE TRAVAUX ISOL	01/09/2017		4 430,00		86,14		4 343,86	
Total du compte 13172000				4 430,00		86,14		4 343,86	
Total				2 533 533,20	853 130,47	102 023,35		1 578 379,38	



Notes sur le compte de résultat

Population scolaire

	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2015
Nombre d'élèves				
Lycée	591	616	638	637
Secondaire	591	616	638	637
Post Bac	58	53	51	51
Post-Bac	58	53	51	51
Total Etablissement	649	669	689	688
Demi-pensionnaires	352	365	361	354
Externes	297	304	328	334



Notes sur le compte de résultat

Tarifs annuels

Participation des familles

	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2015
Contribution familiale				
Lycée	350	335	330	320
Post Bac	600	590	570	555

	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2015
Demi-pension				
Lycée	1 150	1 076	1 059	1 028

	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2015
Pension				

	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2015
Autres (transports...)				



Notes sur le compte de résultat

Participation de l'Etat et des collectivités

	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2015
Etat - Forfait d'externat par élève				
Lycée général et technologique	942	940	934	910
Lycée professionnel	1 379	1 375	1 367	1 332
Post BAC	584	582	579	564



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Participation de l'état et collectivités publiques

Subventions de fonctionnement

31/08/2018	
PARTICIPATION DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	
AUTRES PARTICIPATIONS	
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR AUTRES ACTIVITES	
74000000 - SUBVENTIONS DIVERSES	2 554
74110000 - FORFAIT ETAT	381 511
74130000 - SUBVENTION 1ER EQUIPEMENT	-440
74210000 - FORFAIT REGION	581 468
74290000 - REGIONS:SUBV. DIVERSE B	9 160
74510000 - FOND SOCIAL ELEVES	3 089
74700000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	58 937
	1 036 279

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	80	
Autres charges	639	
Subventions d'investissement virées au résultat		102 023
Régularisations sur exercices antérieurs	2 955	8 886
TOTAL	3 674	110 909



Gestion scolaire - Charges

GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE AU 31 AOUT 2018		ORGANISME DE GESTION	ORGANISME DE GESTION
GS.CFRD			
CHARGES			
N° comptes	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	31/08/18	31/08/17
64/63/62	COUTS DE PERSONNEL		
641	Appointements bruts	462 275,55	459 918,76
645/647	Charges sociales et assimilées	186 902,48	182 243,65
631/3/8/9	Charges fiscales et assimilées	19 009,15	21 939,50
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00
649	Remboursement de charges de personnel (déduire)	0,00	0,00
A	TOTAL COUTS DE PERSONNEL	668 187,18	664 101,91
60	CONSOMMATIONS		
601/603	Matières premières et variations de stocks	3 026,43	5 465,38
604.	Prestations de services incorporées : nettoyage locaux	103 763,40	104 041,25
604.	Prestations de service incorporées : restauration	203 502,33	213 150,02
604.	Prestations de service : autres	72 524,92	73 631,89
6061	Energie et fluides	9 179,70	16 447,47
6063	Petites fournitures et matériaux	15 183,13	11 131,32
6064	Fournitures administratives	11 939,23	8 786,68
6065/7	Matières, fournitures et petit matériel : logistique, économique	32 823,96	37 670,31
6068	Matières, fournitures et petit matériel : pédagogique	0,00	0,00
6069	Matières, fournitures et petit matériel : éducatif	0,00	1 820,91
607	Livres et fournitures pour cession aux familles	0,00	0,00
	SOUS TOTAL CONSOMMATIONS	451 943,10	472 145,23
61	AUTRES CHARGES EXTERNES		
61322/96	Valorisation équivalent loyer	0,00	0,00
612	Crédit baux	7 222,64	7 222,64
6135	Locations mobilières	1 875,03	1 762,08
6152	Entretien et réparations des biens immobiliers hors article 606 du Code civil	0,00	0,00
6155	Entretien et réparations : biens mobiliers	14 000,72	10 998,48
6156	Contrats de maintenance	25 581,73	21 586,43
6165 à 6169	Primes d'assurances	4 920,66	5 277,93
618	Documentations et divers	4 955,20	308,16
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	58 555,98	47 155,72
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
621/622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	29 890,90	28 787,48
623	Information, publications et relations publiques	11 431,72	10 100,55
624	Transports : biens, élèves, personnel	2 859,21	4 553,82
625	Déplacements, missions et réceptions	25 391,93	21 235,09
626/7	Frais postaux, de télécommunications, services bancaires	16 683,63	15 438,52
628	Cotisations et divers	32 906,50	33 806,76
	SOUS TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	119 163,89	113 922,22
63	AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES		
635	Impôts et taxes autres que fonciers	0,00	0,00
637	Autres impôts divers	0,00	0,00
	SOUS TOTAL AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
654	Pertes sur créances irrécouvrables	12 075,58	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	47,24	173,64
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 122,82	173,64
66	CHARGES FINANCIERES		
6614 à 6618	Charges d'intérêts	9,94	0,00
	SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	9,94	0,00
68	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
681	Dot. aux amortissements : charges de fonctionnement	28 459,01	37 933,77
6815	Dot. aux provisions pour risques	4 376,72	6 570,46
6816/7	Dot. aux provisions pour dépréciations	19 338,84	6 356,55
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	0,00
	SOUS TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	52 174,57	50 860,78
B2	TOTAL AUTRES COUTS	693 970,30	684 257,59
C	TOTAL CHARGES BRUTES DE FONCT. COURANT (A+B1+B2)	1 362 157,48	1 348 359,50
671/678	CHARGES EXCEPTIONNELLES ANTERIEURES ET DIVERSES		
672	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	719,08	2 253,30
675	Charges sur exercices antérieurs	2 954,51	1 319,00
687	Valeurs comptables nettes des éléments d'actif cédés	0,00	0,00
	Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles	0,00	0,00
I	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 673,59	3 572,30
K	(C+I) TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	1 365 831,07	1 351 931,80
*	(L-K) RESULTAT : EXCEDENT DE L'EXERCICE	574 282,05	593 165,12
	TOTAUX	1 940 113,12	1 945 096,92



Gestion scolaire - Produits

GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE AU : 31 AOUT 2018		ORGANISME DE GESTION	ORGANISME DE GESTION
GS.CFRD			
PRODUITS			
N° comptes	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	31/08/18	31/08/17
7061	PARTICIPATION DES FAMILLES (ACTIVITES PRINCIPALES)		
70505	participation CFP	84 509,40	83 182,62
70611	Participation des familles : enseignement	289 398,00	281 128,50
70612	Participation des familles : restauration	358 266,05	358 345,66
70613	Participation des familles : hébergement	28 490,30	31 190,18
709	RABAIS, REMISES, REDUCTIONS (à déduire)	-58 790,28	-54 141,11
D	PARTICIPATIONS DES FAMILLES	701 873,47	699 705,85
7065	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES		
70651/7411	Participation Etat	381 510,96	387 656,12
70652/7421	Participation Régions	590 628,00	539 980,00
70653	Participation Départements	0,00	0,00
	SOUS TOTAL	972 138,96	927 636,12
	AUTRES PARTICIPATIONS		
7067/747	Entreprises et organismes privés	58 937,00	105 572,00
	SOUS TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS	58 937,00	105 572,00
E	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	1 031 075,96	1 033 208,12
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR AUTRES ACTIVITES		
743/748	Subventions autres	5 203,00	6 258,35
749	Report de subventions (à déduire)	0,00	0,00
F	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	5 203,00	6 258,35
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		
7081	Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel	10 048,60	8 109,50
7082	Prestations annexes aux élèves	10 064,80	9 764,85
7083	Prestations diverses aux tiers	0,00	0,00
7086	Prestations diverses de formation permanente	0,00	0,00
	SOUS TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	20 113,40	17 874,35
701/713	CESSIONS OU VENTES DE PRODUITS	22 746,94	25 636,21
72	PRODUCTION IMMOBILISEE	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
754	Collectes et dons affectés à la gestion scolaire	0,00	737,40
755	Remboursement des frais	2 520,00	329,13
758	Autres produits divers de gestion courante	11 486,17	36 164,59
	SOUS TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	14 006,17	37 231,12
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
7815	Reprise sur provisions pour risques	0,00	0,00
7816/7817	Reprise sur provisions pour dépréciations	18 554,86	0,00
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00
	SOUS TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	18 554,86	0,00
790	TRANSFERT DE CHARGES	15 630,21	18 975,70
G	AUTRES PRODUITS	91 051,58	99 717,38
H	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT (D+E+F+G)	1 829 204,01	1 838 889,70
77/78	PRODUITS EXCEPTIONNELS ANTERIEURS ET DIVERS		
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00
772	Produits sur exercices antérieurs	8 885,76	4 270,01
777	Qp subvention invest virée au résultat	102 023,35	101 937,21
787	Reprise sur provisions exceptionnelles	0,00	0,00
J	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	110 909,11	106 207,22
L	(H+J) TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	1 940 113,12	1 945 096,92
*	(K-L) RESULTAT : DEFICIT DE L'EXERCICE	0,00	0,00
	TOTAUX	1 940 113,12	1 945 096,92



Gestion patrimoniale et non scolaire

COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT ANALYTIQUE DE LA GESTION PATRIMONIALE ET NON SCOLAIRE		ETABLISSEMENT	
GP.CFRA		ORGANISME DE GESTION	ETABLISSEMENT
		31/08/18	31/08/17
PRODUITS			
754	Collectes - Dons hors gestion scolaire		
756	Colisations reçues		
762	Produits des autres immobilisations financières		
763	Revenus des autres créances		
764	Revenus des valeurs mobilières de placement		
765	Escomptes obtenus sur acquisitions de biens immobiliers		
767	Produits nets sur cessions VMP		
768	Autres produits financiers	105 927,58	101 441,77
7756	cédés		
	/ immobilisations financières		
786	Reprise de provisions pour risques et charges et dépréciations financières		
752	Revenus des immeubles non affectés à l'activité principale		
7553/97	Valorisation équivalent loyer	200 000,00	200 000,00
781	Reprise Provisions		
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		
75885	Produits des manifestations diverses		
7713	Dons et libéralités affectés		
	TOTAL PRODUITS	305 927,58	301 441,77
	DEFICIT	348 812,01	346 927,69
	TOTAL	654 739,59	648 369,46
CHARGES			
626	Frais d'émission des colisations et de recherche des dons		
63/64	Coût du personnel affecté		
627	Services bancaires et assimilés		
667	Charges nettes sur cessions VMP		
668	Autres charges financières		
6756	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés / immobilisations financières		
686	Dotations provisions pour risques		
61321	Locations et charges locatives par bail	205 761,23	206 886,05
615	Entretien et réparation des biens immobiliers (art.606 du Code civil)	11 964,09	8 566,40
6161	Assurances	7 403,40	7 868,35
63512	Taxes foncières	23 905,00	23 364,30
6611	Intérêts sur emprunts liés aux immeubles	16 469,78	14 754,27
6812	Dotations aux amort. des immeubles	364 555,09	364 552,09
6815	Dot. provisions travaux sur immeubles		
68616	Dotations aux amort. des charges financières		
675	Valeurs comptables nettes des éléments cédés		
6571	Participations aux actions de solidarité		
65885	Charges des manifestations diverses		
6713	Dons et libéralités accordés	24 974,00	22 368,00
6952	Impôt société des personnes morales non lucratives	654 739,59	648 369,46
	TOTAL CHARGES	0,00	0,00
	EXCEDENT	654 739,59	648 369,46
	TOTAL		
AUTRES GESTIONS			
Kermesses - Fêtes...			
ACTIONS DE			
IMPOSITION			
(Art. 206 - 5 - CGI)			



Annexe_Affectation des résultats

ANNEXE INTERNE RELATIVE A L'AFFECTATION DES RESULTATS

EXERCICE	SEPARATION RESULTAT OGEC Gestion scolaire et Gestion patrimoniale et non scolaire			AFFECTATION RESULTAT OGEC				
	Résultat OGEC avant affectation	Résultat Gestion scolaire	Résultat Gestion patrimoniale	réserve générale de gestion	réserve statutaire	réserve de trésorerie	réserve pour investissement	report à nouveau
31/08/2018	225 470,04	574 282,05	-348 812,01					NA
31/08/2017	246 237,43	593 165,12	-346 927,69					246 237,43
31/08/2016	189 088,77	569 464,56	-380 375,79					189 088,77



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016
Effectifs exprimés en équivalent temps plein			
<i>Atelier d'entretien</i>	1,00	1,00	1,00
Fonctionnement des locaux	1,00	1,00	1,00
<i>Surveillance générale - CPE</i>	1,00	1,00	1,00
<i>Personnel éducatif / Surveillants</i>	5,00	4,00	4,00
<i>Documentaliste</i>	2,00	2,00	2,00
<i>Chef de travaux</i>	1,00	2,00	2,00
Encadrement éducatif	9,00	9,00	9,00
<i>Directeur / Chef d'établissement</i>	1,00	1,00	1,00
<i>Directeur adjoint</i>	1,00	1,00	
<i>Attaché de gestion</i>	1,00	1,00	1,00
<i>Secrétaire administrative</i>	2,00	1,00	1,00
<i>Standardiste</i>	1,00	1,00	1,00
Administration générale	6,00	5,00	4,00
Personnel non enseignant (a)	16,00	15,00	14,00
<i>Secondaire</i>	70,00	72,00	72,00
Professeurs sous contrat ou délégués (c)	70,00	72,00	72,00
Personnel enseignant (b) + (c)	70,00	72,00	72,00
TOTAL GENERAL	86,00	87,00	86,00
dont Personnel à la charge de l'OGEC (a) + (b)	16,00	15,00	14,00



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	34 604
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement de 4 comptes à terme (emprunt CCM 164820)</i>	400 000
<i>Nantissement de 10 comptes à terme (emprunt CCM 164810)</i>	1 150 000
Autres engagements donnés	1 550 000
Total	1 584 604

Valorisation d'un équivalent-loyer

- Montant de l'équivalent-loyer correspondant : 200 000 euros

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 34 604 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 34 604 euros



Autres informations

Contributions volontaires

	du 01/09/17 au 31/08/18 12 mois	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Contributions volontaires :

- En travail : NEANT
- En locaux (hors équivalent loyer) : NEANT
- Prêts gratuits accordés à l'OGEC : NEANT



RAPPORT SPECIAL

ABEIX

4, Rue MARCONI – Bâtiment CESCO M 57070 METZ
Tél. : 03 87 20 41 72 - Courriel : cpetitjean@fidurex.fr

ASSOCIATION LYCEE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL PRIVE SAINT VINCENT DE PAUL

4 rue Marie Douchet

57 440 ALGRANGE

Inscrite au registre des associations de Hayange
Sous le volume 11 folio 414

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 août 2018

A l'assemblée générale de l'Association du lycée technique et professionnel privé Saint-Vincent de Paul,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article R 612-5 du Code de commerce.

Fait à METZ,
Le 11 mars 2019

Pour la SARL ABEIX



Christophe PETITJEAN
Commissaire aux comptes